



PARIS OUEST
LA DÉFENSE

COMMENT BIEN JETER ?

GUIDE DU TRI DES DÉCHETS



Comment bien jeter ?

Les ordures ménagères résiduelles.....	3
Les emballages ménagers recyclables papiers, cartons.....	4
Les emballages en verre.....	6
Les textiles, linge, chaussures.....	7
Les déchèteries fixes et mobiles.....	8
Les objets encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques.....	9
Les déchets dangereux.....	10

Je jette les ordures ménagères résiduelles, dans le conteneur gris, en sac, bien fermé.



Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets ordinaires provenant de l'activité domestique des ménages (restes de repas, balayures et résidus de nettoyage, petits objets cassés, etc.).

Ils sont à jeter dans le conteneur gris et destinés à l'incinération.

ATTENTION

Les emballages recyclables et le papier, le verre, les textiles, les objets encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les gravats, les végétaux et les déchets dangereux (solvants, peintures, huiles, batteries, piles, tubes néon, radiographies, médicaments...) font l'objet de collectes spécifiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les dépôts sauvages sont dangereux et interdits par la loi. Outre le caractère non esthétique, cette pratique génère un coût supplémentaire pour la ville, qui dédie un camion benne au ramassage de ces tas. Ce manque de civisme est aussi très désagréable pour toute personne se trouvant à proximité.

Les contrevenants se verront donc facturer le coût de la collecte et du traitement du tas sauvage enlevé selon les tarifs votés par le conseil municipal de votre ville. Tout producteur de déchets doit les faire éliminer dans le respect des dispositions prévues par la loi et en particulier dans le respect de l'environnement et de la protection de la santé.

**Pour trouver le calendrier des collectes des ordures ménagères :
je consulte le site de ma ville.**

**Je dépose tous les emballages vides
et tous les papiers, dans le conteneur
jaune, en vrac, sans sac.**



À NOTER

Il est inutile de laver les emballages, bien les vider suffit ! Attention à ne pas imbriquer les emballages entre eux.





- Tous les papiers (publicités et prospectus, journaux et magazines, papiers et enveloppes, catalogues et annuaires, courriers et lettres, livres et cahiers) ;
- Tous les emballages en plastique (bouteilles, bidons, flacons, sachets, films, barquettes, pots, sacs) ;
- Emballages en carton et briques alimentaires ;
- Emballages métalliques (boîtes de conserve, canettes, bidons et aérosols, barquettes en aluminium...);
- Petits emballages métalliques (capsules de café/thé, plaquettes de médicaments, capsules et bouchons, opercules et couvercles...).

ATTENTION

En cas de doute, je dépose dans le conteneur gris.

Un conteneur jaune contenant un trop grand nombre d'erreurs de tri ne sera pas collecté. Il risque de polluer le contenu de la benne des déchets recyclables, qui sera refusée au centre de tri, réduisant ainsi à néant les efforts des autres trieurs.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le logo Triman indique que l'emballage qui le porte fait l'objet d'une collecte séparée.

**Pour trouver le calendrier des collectes des bacs jaunes :
je consulte le site de ma ville.**

Je dépose les emballages en verre, dans les conteneurs dédiés, en vrac, bien vidés, sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.

- Bouteilles ;
- Pots ;
- Bocaux.



Seul le verre alimentaire se recycle !

Je ne dépose pas dans les conteneurs à verre : ampoules, vitres et miroirs, vaisselle, objets en terre cuite, faïence, porcelaine, pots de fleurs...

LE SAVIEZ-VOUS ?

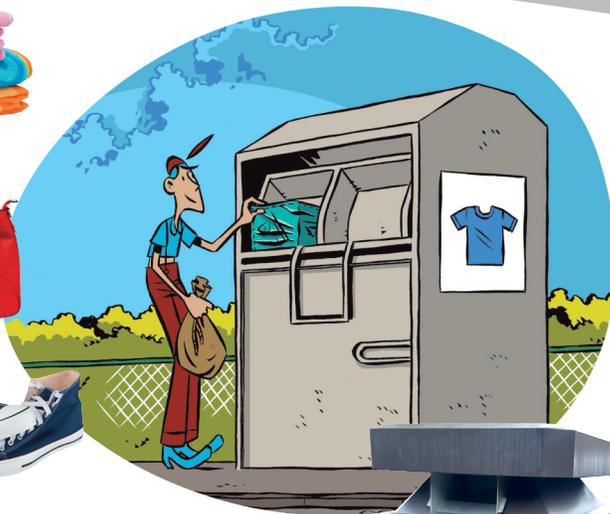
Le verre se recycle à l'infini !

Pour trouver le conteneur le plus proche de chez moi : je consulte de site de ma ville

**Je dépose les textiles,
dans les bornes dédiées, propres
et secs, en sacs fermés.**



- Vêtements ;
- Linge de maison ;
- Chaussures par paire ;
- Articles de maroquinerie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fois collecté, le textile est envoyé vers un centre de tri. Selon son état, il peut être réemployé, valorisé sous différentes formes (en chiffon d'essuyage ou isolant thermique) ou incinéré s'il n'est pas récupérable.

Je donne une seconde vie à mes vêtements !

Avant de jeter, je pense à faire un don aux associations, à la Ressourcerie, à échanger ou revendre mes vêtements encore en bon état.

À NOTER

L'ouverture des trappes est volontairement réduite, j'utilise des sacs d'un volume inférieur à 50 litres.

Je dépose mes objets encombrants et déchets d'équipements électriques et électroniques. (DEEE) en déchèterie fixe ou mobile

	Déchèterie Fixe	Déchèterie Mobile
 Encombrants, mobilier usagé d'intérieur et de jardin, fauteuils rembourrés, literie (dont matelas), visserie...	✓	✓
 D3E (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, cuisinières, fours...), écrans (téléviseurs, ordinateurs...), petits appareils électroménagers, outillage et matériel de jardinage (perceuses, ponçuses, brosses à dents électriques, robots multifonctions, taille-haies...)	✓	✓
 Déchets végétaux	✓	✓
 Déchets de démolition et de bricolage (gravats, briques, pierre...)	✓	✓
 Sanitaire (radiateurs, baignoires, bacs de douche, vasques, etc...), palettes	✓	
 Déchets dangereux identifiés (emballage d'origine) peintures, colles, vernis, solvants non chlorés, acides et bases, produits photographiques, cosmétiques, d'entretien, aérosols, produits phytosanitaires, antigels, mercure conditionné hermétiquement, produits de laboratoire, combustibles, emballages de produits toxiques vides souillés ;	✓	✓
 Verre ménager. Lampes : tubes fluorescents (néons) et ampoules à économie d'énergie.	✓	
 Huiles minérales et végétales, huiles de moteurs usagées. Piles, accumulateurs, batteries	✓	✓
 Cartons, papiers	✓	✓
 Textiles et maroquinerie	✓	
 Pneumatiques, vélos, poussettes	✓	
Objets réutilisables : livres, matériel scolaire, ustensiles de cuisine, vaisselle, jeux et jouets, bibelots, objets de décoration...	✓	
 Bouteilles de gaz et extincteurs	✓	

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour tout achat d'un appareil électrique ou électronique neuf de même nature, le commerçant a pour obligation de reprendre l'ancien pour le recycler.

Je donne une seconde vie à mes objets !

Avant de jeter, je pense à faire un don aux associations, à la Ressourcerie, à échanger ou revendre mes objets encore en bon état.

Profitez d'une collecte gratuite et à domicile, pour donner vos anciens appareils

ecosystem collecte chez vous, gratuitement et sur RDV le gros électroménager dont vous souhaitez vous défaire.

Liste des appareils acceptés :

- Cave à vin ;
- Congélateur ;
- Cuisinière (avec foyers électriques, gaz, induction ou vitrocéramique) ;
- Four ;
- Four à micro-ondes ;
- Hotte aspirante.
- Lave-vaisselle ;
- Lave-linge ;
- Plaque de cuisson ;
- Réfrigérateur ;
- Réfrigérateur américain ;
- Sèche-linge.

Retrouvez toutes les informations sur :

**je donne mon
electromenager.fr**

Je dépose les déchets dangereux au Camion Planète.

- Solvants ;
- Peintures ;
- Huiles ;
- Batteries ;
- Piles ;
- Radiographies ;
- Aérosols ;
- Produits Phytosanitaires ;
- Cosmétiques ;
- Cartouches d'encre ;
- Tubes et néons.



Les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)

Ces déchets piquants, coupants, tranchants... produits par les patients en autotraitement représentent un risque pour le personnel de collecte. Ils font l'objet d'une collecte spécifique et ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères résiduelles (bac gris) ou les emballages ménagers recyclables (bac jaune). Je me renseigne sur www.dastri.fr ou auprès de mon pharmacien qui a l'obligation de reprendre ces déchets.

Les piles

Je peux également les déposer dans l'une des bornes mises à disposition dans les équipements publics et chez certains commerçants de la ville.

Les médicaments

Je rapporte mes médicaments périmés ou non utilisés chez mon pharmacien.

À NOTER

Je peux aussi déposer mes déchets dangereux à la déchèterie fixe et mobile.

Afin de connaître l'itinéraire du camion planète, je consulte le site de ma ville.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Je consomme différemment en :

- évitant d'acheter des produits suremballés et des portions individuelles ;
- privilégiant les écorecharges ;
- comparant les prix au kilo ou au litre, achetant les produits à la coupe ou en vrac ;
- buvant l'eau du robinet ;
- limitant les produits jetables
- optant pour des piles rechargeables ou mieux encore, pour des appareils sans piles ;
- achetant d'occasion et offrant des cadeaux dématérialisés ;
- louant ou empruntant les outils, dont je n'ai qu'un usage ponctuel.

Le gaspillage alimentaire

Représente 20 kg par an et par habitant jetés à la poubelle, dont 7 kg d'aliments encore emballés ! Pour limiter le gaspillage alimentaire, je peux :

- faire une liste de course pour ne pas racheter ce que j'ai déjà dans mes placards ;
- veiller à bien conserver mes aliments ;
- vérifier les dates de consommation ;
- apprendre à cuisiner astucieusement (restes, congélation...).

Je dis non à la pub

Chaque foyer reçoit en moyenne 35 à 40 kg de prospectus et publicités dans sa boîte aux lettres par an... Des autocollants Stop Pub sont disponibles gratuitement à l'accueil de certains équipements publics (hôtel de Ville, centre administratif, service Environnement).



Au lieu de jeter : je donne, je vends, je répare !

Quand on n'a plus besoin d'un objet, le premier réflexe est bien trop souvent de le jeter. Pourtant, des alternatives existent et permettent à chacun de diminuer sa quantité de déchets de 13 kg par an en moyenne !

- Je commence par (faire) réparer ce qui peut l'être ;
- je donne, j'échange, je vends mes meubles, jouets, livres, vêtements en bon état à des associations, en Ressourcerie, en vide-greniers, sur internet...
- et quand je le peux, j'achète des produits d'occasion.



Les bonnes adresses du réemploi

Emmaüs

7 île de la Loge à Bougival
Tél. **01 39 69 12 41**
www.emmaus-bougival.com

Emmaüs 92 la boutique

124 avenue Pablo Picasso
à Nanterre
Tél. **01 47 78 12 07**

La Fabric'A

12 rue Pablo Neruda
à Levallois-Perret
Tel. **01 84 20 72 60**
LA FABRIC'A
(lafabrica.community)

Les Bookies

33 rue du Mont Valérien
à Saint-Cloud
Tél. **09 86 78 29 67**
www.les-bookies.fr

Secours populaire

espace Chevreul 97-109 avenue
de la Liberté à Nanterre
Tél. **01 47 24 66 04**

Secours populaire

Dépôt : 107 rue du Vieux Pont
à Nanterre
Tél. **01 47 25 45 92**

Vestiboutique (Croix Rouge)

10 rue d'Estienne d'Orves
à Rueil-Malmaison
Tél. **01 47 49 72 00**

Vestiboutique (Croix Rouge)

24 rue Royale à Saint-Cloud
Tél. **01 46 02 63 21**

Un doute ?

Une question sur le tri, le recyclage, le compostage ?

Je n'ai pas suffisamment de bacs, un de mes bacs
a disparu ou subi des dégradations ?

Je cherche les points de collecte
les plus proches de mon domicile ?



Je consulte : www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

OU

Je contacte le service déchets de ma ville.



**PARIS OUEST
LA DÉFENSE**